

Séance ordinaire du 14 septembre 2026





1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 24 août 2026 et de la séance extraordinaire du 2 septembre 2026
4. Rapport d'activités du conseil

4.1

Administration et développement



4.1.1

Nomination de M^{me} Marie-Soleil Dufour à titre de trésorière adjointe

Autorisation à exercer les responsabilités et les pouvoirs attribués à la fonction de trésorière adjointe conformément aux lois, règlements, politiques et procédures applicables



4.1.2

Présentation et dépôt des états financiers 2025



	États financiers avant consolidation
Total des revenus de fonctionnement	10 077 187 \$
Total des charges	(10 612 888 \$)
Conciliation à des fins fiscales	1 176 525 \$
Surplus de l'exercice	640 824 \$

Revenus	Réel	Budget 2025	Différence
Taxes	7 352 862 \$	7 320 237 \$	32 625 \$
Compens. Tenant lieu de taxes	449 628 \$	447 925 \$	1 703 \$
Services rendus aux orga.munic.	24 600 \$	24 600 \$	- \$
Autres services rendus	297 066 \$	266 100 \$	30 966 \$
Imposition de droits	403 786 \$	309 400 \$	94 386 \$
Transferts	818 123 \$	653 195 \$	164 928 \$
Autres	731 122 \$		
Total des revenus	10 077 187 \$	9 021 457 \$	

Charges	Réels 2025	Budget 2025	Différence
Administration générale	1 707 352 \$	1 448 388 \$	258 964 \$
Sécurité publique	912 884 \$	1 026 948 \$	(114 064) \$
Transports	2 142 557 \$	1 412 084 \$	730 473 \$
Hygiène du milieu	1 981 183 \$	1 398 552 \$	582 631 \$
Santé et bien-être	17 518 \$	45 400 \$	(27 882) \$
Aménagement, urbanisme et dévelop.	795 672 \$	645 750 \$	149 922 \$
Loisirs et culture	2 636 915 \$	2 106 784 \$	530 131 \$
Frais de financement	418 807 \$	348 810 \$	69 997 \$
Conciliation à des fins fiscales	(1 176 525) \$	588 741 \$	(1 765 266) \$
Total des charges	9 436 363 \$	9 021 457 \$	
Surplus (déficit)	640 824 \$		
Affectation aux surplus affecté à la vente	520 000 \$		
Surplus (déficit)	120 824 \$		

4.1.3

Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2025 et du vérificateur externe et modalités de diffusion

La *Loi sur les cités et villes* prévoit que lors d'une séance ordinaire du conseil, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe



Ce rapport sera diffusé sur le site Internet de la Ville

www.ville.metabetchouan.qc.ca

4.1.4

Approbation de la liste des comptes couvrant la période du 25 août au 14 septembre 2026

LISTE DES COMPTES - VILLE	
Total	
du 25-08 au 14-09-2026	428 123.95 \$
GRAND TOTAL	428 123.95 \$



4.1.5

Abrogation de la résolution 188.07.2026 et rétablissement du Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés adopté le 19 mai 2015

- Le conseil municipal abroge la résolution 188.07.2026 adoptée le 6 juillet 2026
- Les modifications apportées au programme par cette résolution sont annulées
- Le Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés adopté le 19 mai 2015 est rétabli dans son intégralité
- Les modalités du programme reviennent à celles qui étaient en vigueur avant le 6 juillet 2026
- Toute application découlant de la résolution 188.07.2026 prend fin dès l'adoption de la présente résolution

4.1.6

Autorisation versement des compensations aux associations de chalets en lien avec le Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés



Depuis 2015



Basé sur les coûts d'entretien de la Ville



Dépenses de la Ville plus importantes notamment en matière de déneigement



Les associations et regroupements doivent produire une demande ainsi qu'une reddition de comptes



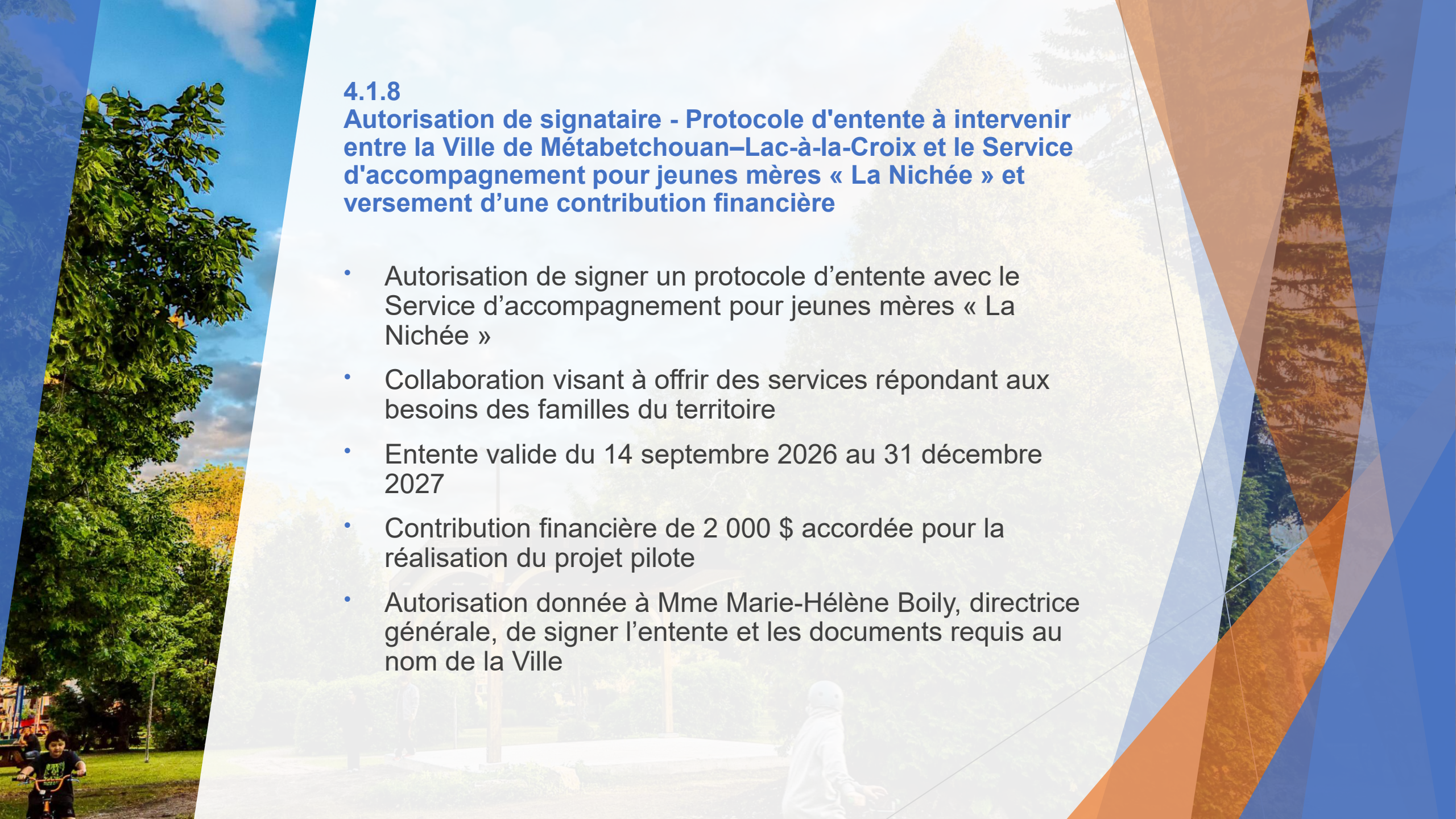
Pour 2025, la somme est de **201 815 \$** et représente **15,186 %**



4.1.7

Adoption du Règlement n° 356-2025 modifiant le Règlement n° 181-2015 lequel décrète la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et ses amendements en vigueur

- ▶ Ajout d'un nouveau forfait tarifaire d'une durée de quarante-cinq (45) minutes aux activités de la piscine publique et de procéder aux ajustements des tarifs pour les activités d'animation
- ▶ Modification de la tarification pour l'Atelier Innovation

The background of the slide features a photograph of a park. On the left, a large green tree stands against a blue sky with light clouds. In the lower-left corner, a young child is riding a small bicycle. The right side of the slide is decorated with abstract geometric shapes in shades of blue and orange, which overlap the park image.

4.1.8

Autorisation de signataire - Protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et le Service d'accompagnement pour jeunes mères « La Nichée » et versement d'une contribution financière

- Autorisation de signer un protocole d'entente avec le Service d'accompagnement pour jeunes mères « La Nichée »
- Collaboration visant à offrir des services répondant aux besoins des familles du territoire
- Entente valide du 14 septembre 2026 au 31 décembre 2027
- Contribution financière de 2 000 \$ accordée pour la réalisation du projet pilote
- Autorisation donnée à Mme Marie-Hélène Boily, directrice générale, de signer l'entente et les documents requis au nom de la Ville

4.2 Gestion du territoire



4.2.1

Octroi de contrat à Expert-conseils AquaTer-Eau inc. - Programme de recherche en eau souterraine - Phase 2 - Travaux exploratoires - Services professionnels en hydrogéologie et laboratoire – Appropriation au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2024-2028 (TECQ)

- ❖ La Ville souhaite poursuivre la phase 2 du programme de recherche en eau souterraine afin d'identifier une nouvelle source d'approvisionnement en eau potable
- ❖ Trois zones potentielles ont été ciblées lors de la phase 1 et feront l'objet de forages exploratoires pour évaluer leur potentiel aquifère
- ❖ Les travaux comprennent des forages, des essais de pompage, l'échantillonnage et l'analyse de la qualité de l'eau souterraine
- ❖ Montant du contrat : **50 680 \$ plus les taxes applicables**

4.2.2

Octroi de contrat à la firme Samson et frères inc. - Programme de recherche en eau souterraine - Phase 2 - Travaux exploratoires - Services professionnels d'un puisatier pour l'exécution de forages exploratoires- Appropriation Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2024-2028 (TECQ)



Les travaux comprennent le forage, l'installation du tubage et des crépines, ainsi que l'aménagement de quatre piézomètres



Le mandat inclut également le développement et la désinfection des ouvrages afin de permettre l'évaluation du potentiel aquifère des sites



Les travaux seront réalisés à l'aide d'une foreuse à double rotation adaptée aux conditions de sol comportant des cailloux et des blocs



Montant du contrat : 80 200 \$ plus les taxes

4.2.3

Demande de dérogation mineure n° 216-2026 – 486, rue de Crespieul

Demande de M. Steeve Pelletier visant à autoriser la construction d'un garage attenant à sa résidence du 486, rue de Crespieul

Sur recommandation du CCU –
Réunion du 3 septembre 2026

- Acceptation de la demande

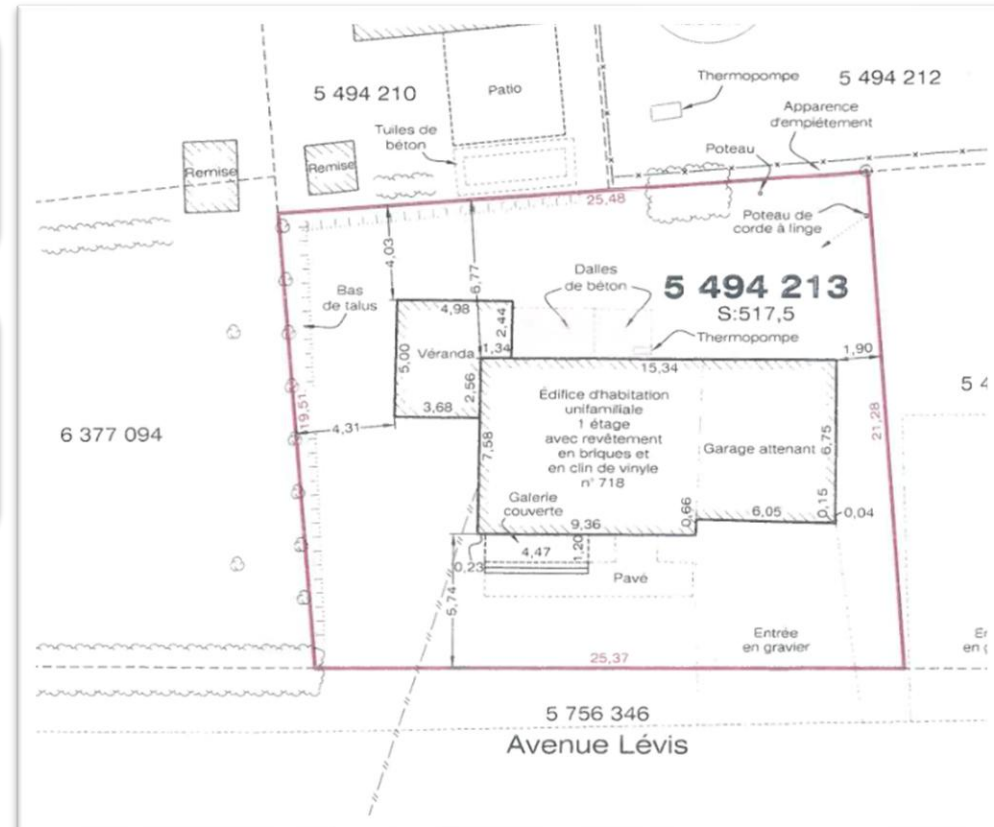


Demande de dérogation mineure n° 217-2026 – 718, avenue Lévis

Demande de M. Antoine Villeneuve visant à régulariser l'implantation de sa résidence du 718, avenue Lévis

Sur recommandation du CCU – Réunion du 3 septembre 2026

- Acceptation de la demande
- Prévoir qu'en cas de démolition, de destruction ou de déplacement du bâtiment pour quelque raison que ce soit, la reconstruction devra se faire en conformité des dispositions réglementaires applicables



4.2.5

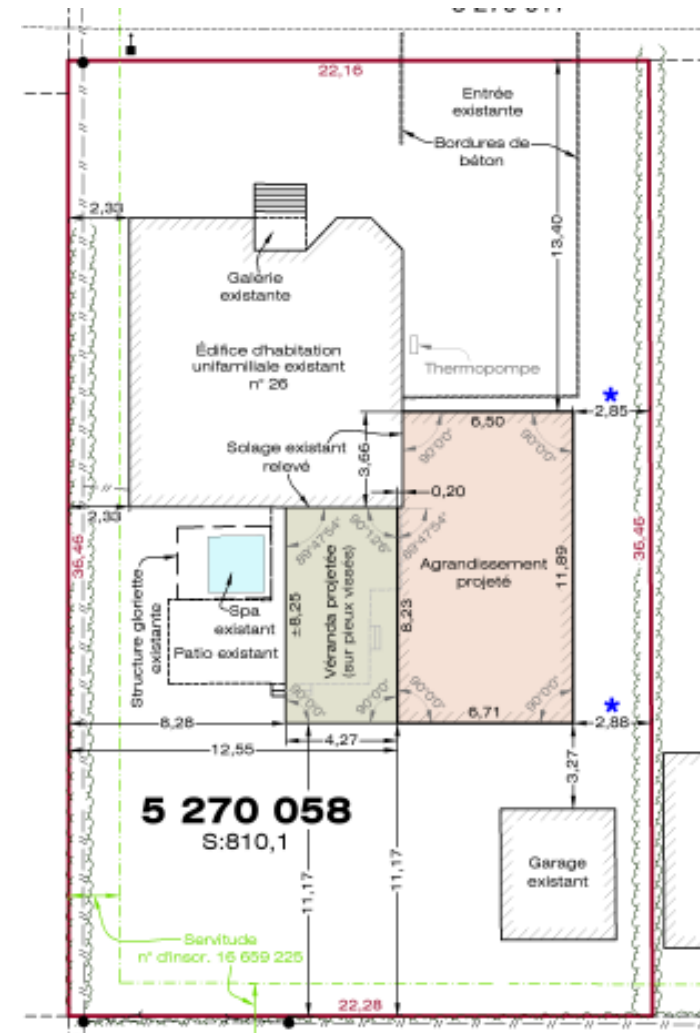
Demande de dérogation mineure n° 218-2026 – 26, 6^e Avenue

Demande de M. Marc Villeneuve et M^{me} Cynthia Potvin
visant à autoriser l'agrandissement de la résidence du 26,
6^e Avenue pour l'implantation d'un logement
intergénérationnel

Sur recommandation du CCU - Réunion du 3 septembre
2026

Acceptation de la demande

Prévoir qu'en cas de démolition, de destruction ou de
déplacement du bâtiment pour quelque raison que ce
soit, la reconstruction devra se faire en conformité des
dispositions réglementaires applicables



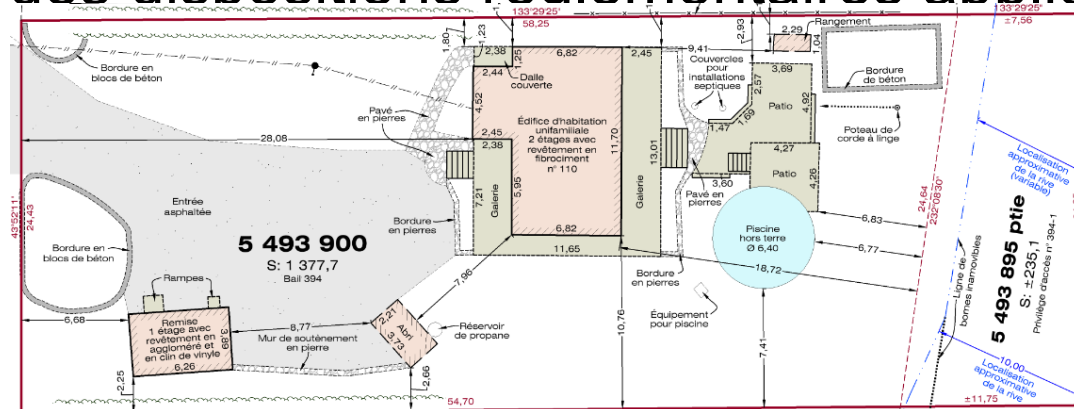
4.2.6

Demande de dérogation mineure n° 219-2026 – 110, 1^{er} Chemin

Demande de M. Rémi Dufour visant à régulariser l'implantation de sa résidence de villégiature du 110, 1^{er} Chemin

Sur recommandation du CCU – Réunion du 3 septembre 2026

- Acceptation de la demande
- Prévoir qu'en cas de démolition, de destruction ou de déplacement du bâtiment pour quelque raison que ce soit, la reconstruction devra se faire en conformité des dispositions réglementaires applicables



Demande de M. Marc Tremblay, mandataire pour Quincaillerie Tremblay Laroche visant à autoriser, par le biais d'un morcellement:

- La présence d'un bâtiment accessoire résidentiel dont la superficie serait de 185 m², alors que le maximum autorisé est de 94 m² (dérogation de 91 m²)
- La présence d'une superficie totale de bâtiments accessoires résidentiels de 261 m², alors que le maximum autorisé est de 200 m² (dérogation de 61 m²)
- La présence d'un bâtiment agricole (silo) à une distance de 7,3 mètres de la limite latérale est, alors que le minimum exigé est de 10 mètres (dérogation de 2,7 mètres)

Sur recommandation du CCU - Réunion du 3 septembre 2026

- Acceptation de la demande
- Prévoir qu'en cas de démolition, de destruction ou de déplacement du bâtiment pour quelque raison que ce soit, la reconstruction devra se faire en conformité des dispositions réglementaires applicables

4.2.7

Demande de dérogation mineure n° 220-2026 – 1780, 1^{er} Rang

4.2.8

Demande de dérogation mineure n° 221-2026 - 1098, route St-André



Demande de M. Frédéric Paradis visant à autoriser la construction d'un bâtiment agricole à sa propriété du 1098, route St-André

Sur recommandation du CCU — Réunion du 3 septembre 2026

- Acceptation de la demande
- Prévoir qu'en cas de démolition, de destruction ou de déplacement du bâtiment pour quelque raison que ce soit, la reconstruction devra se faire en conformité des dispositions réglementaires applicables

4.2.9

Vente de terrain résidentiel à M. Robin
Fortin – 53, rue Émilia-Haddad-Gimaïel

Superficie de 610,2 m²

59 113,74 \$ plus les taxes applicables

Lot 6 704 284

En 2025, 52 incidents liés aux passages à niveau et aux intrusions ont causé 69 décès et 60 blessures graves évitables

Opération Gareautrain travaille avec ses partenaires pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire au Canada

- Reconnaissance officielle de la période du **21 au 27 septembre 2026** comme la Semaine de la sécurité ferroviaire
- Invitation à la population à faire preuve de prudence aux passages à niveau
- Sensibilisation à l'importance du respect de la signalisation ferroviaire
- Promotion de comportements sécuritaires afin de prévenir les accidents liés aux infrastructures ferroviaires

4.2.10

Résolution d'appui à la Semaine de sécurité ferroviaire du 21 au 26 septembre 2026



4.2.11

Autorisation de signataire - Droit de préemption pour l'immeuble sis au 31, 4^e Rang (Lots 5 492 491 et 5 493 002)

L'immeuble est assujetti à un droit de préemption municipal depuis le 2 février 2026 pour une durée de 10 ans

Le propriétaire a transmis un avis de son intention d'aliéner l'immeuble conformément aux exigences légales

Après analyse, le conseil municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption sur cet immeuble

Le greffier, M. Mario Bouchard, est autorisé à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision

4.2.12

Résolution d'appui aux démarches visant la pérennisation de la route du Trou-de-la-fée

Reconnaissance de l'importance de cette route pour le tourisme, les loisirs, l'économie et la sécurité publique

Soutien aux démarches de la Ville de **Desbiens** pour la sécurisation, la réhabilitation et la pérennisation de la route

Demande au **MTMD** d'évaluer l'achalandage, la vocation stratégique du corridor et les options de financement

Demande au gouvernement du Québec de prévoir une aide financière exceptionnelle pour une intervention globale sur l'ensemble du corridor

- **Objectif** : maintenir un accès efficace au **Parc le Trou de la Fée**, aux attrait touristiques, aux résidents, aux entreprises et aux services d'urgence





4.2.13

Octroi d'un contrat suite à un appel d'offres sur le Système électronique des appels d'offres – Acquisition d'un camion 10 roues avec équipement de déneigement – Appropriation au Règlement d'emprunt n° 362-2026

- ▶ Appel d'offres publié : 19 août 2026 (SEAO)
- ▶ Une seule soumission conforme reçue
- ▶ Soumissionnaire : Camions Avantage Saguenay inc.
- ▶ Montant : **546 458,93 \$** (taxes et frais inclus)
- ▶ Financement : Règlement d'emprunt n° 362-2026

4.2.14

Autorisation de signataire – Entente à intervenir avec la Fabrique Notre-Dame de l'Assomption, communauté chrétienne Sainte-Croix concernant le stationnement adjacent à l'église Sainte-Croix

- La Ville reconnaît que le stationnement adjacent à l'église Sainte-Croix appartient à la Communauté chrétienne Sainte-Croix
- Ce stationnement est utilisé à l'occasion par les usagers du centre communautaire et lors d'activités municipales
- La Communauté chrétienne Sainte-Croix souhaite réaliser des travaux de réfection du stationnement
- La Ville contribuera financièrement aux travaux pour une somme de 10 000 \$ afin d'assurer le maintien de l'accessibilité du site pour les activités municipales
- Entente d'une durée de 5 ans
- M. Mario Bouchard, greffier est autorisé à signer l'entente

4.2.15

Adoption du Règlement n° 364-2026 ayant pour objet la création d'un programme d'aide financière pour soutenir la restauration patrimoniale sur le territoire de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix

- ▶ Création d'un programme d'aide financière pour soutenir la restauration et la préservation des immeubles patrimoniaux pour la période 2027-2028
- ▶ Admissibilité des bâtiments patrimoniaux construits avant 1975, protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel ou inscrits à l'inventaire du patrimoine immobilier
- ▶ Soutien financier accordé pour certains travaux de restauration
- ▶ Attribution des aides financières selon les critères du programme

4.2.16

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local — Résolution attestant de la véracité des frais encourus

- Compensation de 118 299 \$ reçue du ministère des Transports dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour l'année 2025
- Aide financière destinée à l'entretien courant et préventif des routes locales de niveaux 1 et 2
- Les compensations couvrent également l'entretien des éléments de ponts sous la responsabilité de la Ville
- Dépenses admissibles engagées en 2025 totalisant 1 093 865 \$
- Attestation de la véracité des dépenses et de leur utilisation conformément aux exigences du programme, dossier DJL78496

4.3 Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie





4.3.1

Acceptation définitive des travaux et libération des sommes retenues dans le projet de remplacement du système de réfrigération de l'aréna

Travaux de remplacement du système de réfrigération de l'aréna réalisés par **Cimco Réfrigération** complétés et acceptés provisoirement par l'ingénieur responsable

Une première libération de retenue de **51 063,26 \$ plus les taxes applicables** a été effectuée en mars 2026

Les éléments en suspens identifiés au rapport de fin des travaux (serrures, poignées de porte, signalisation et rapport de conformité parasismique) ont été complétés

Tous les documents justificatifs ont été déposés et validés en date du 11 août 2026

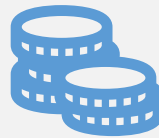
Autorisation de libérer le solde de la retenue contractuelle de **51 063,26 \$ plus les taxes applicables**

4.3.2

Octroi de contrat à l'entreprise Vertical Périphériques inc. - Implantation d'une caisse libre- service à l'aréna



Projet visant à pallier les difficultés de recrutement du personnel requis pour la tarification des activités de patinage libre et de hockey libre



4 548,77 \$ plus les taxes applicables



Autorisation des dépenses additionnelles pour l'ajout d'un terminal de point de vente (TPV), du mobilier et de la signalisation nécessaires à l'opération de la caisse libre-service

4.3.3

Nomination d'une représentante au sein du comité de la Politique de reconnaissance des artistes

Poursuite de la démarche municipale visant la reconnaissance du milieu artistique et le soutien aux artistes

Mandat confié à Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean pour accompagner l'élaboration de la Politique de reconnaissance des artistes

Mise en place d'un comité de travail pour contribuer au développement de cette politique

Nomination de **M^{me} Mélanie Plourde** comme représentante élue au sein du comité de la Politique de reconnaissance des artistes



4.3.4

Octroi de contrats à Tessier Récréo-Parc inc. et Construction Innovation Jonat pour l'acquisition de mobilier urbain actif et de dalles de béton dans le cadre du Bilan de santé 2026 du Regroupement Loisirs et Sports (RLS)

- ▶ Aide financière de **15 000 \$** obtenue dans le cadre du programme *Bilan de santé 2026* du Regroupement Loisirs et Sport (RLS)
- ▶ Le Bilan de santé communautaire identifie le mobilier urbain actif comme une intervention favorisant les saines habitudes de vie et l'activité physique
- ▶ Acquisition de deux tables de ping-pong extérieures et de deux dalles de béton
- ▶ 16 785, 82 \$, plus les taxes applicables
- ▶ L'aide financière de **15 000 \$** sera affectée au projet et le solde sera financé à même le budget courant de la Ville



4.3.5

Autorisation de signataire - Dépôt au Programme des stratégies jeunesse en milieu municipal

- ▶ Dépôt d'une demande d'aide financière au Programme des stratégies jeunesse en milieu municipal
- ▶ Les consultations auprès des jeunes de 12 à 35 ans ont mis en évidence le besoin d'un centre-ville plus animé, d'activités rassembleuses et d'une meilleure participation citoyenne
- ▶ Le projet vise à mobiliser les jeunes autour de l'organisation d'un grand concert jeunesse au centre-ville et à renforcer les liens avec les partenaires du milieu et l'administration municipale
- ▶ Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie, est autorisé à signer la demande

4.4 Rapport des activités du conseil

4.4.1 Représentations des activités du conseil

4.4.2 Représentations, dons et subventions

5. Dépôt de la correspondance

6. Affaires nouvelles

7. Période de questions des citoyens

8. Levée de la séance